



Affiché le 19 janvier 2026

PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
Du lundi 12 janvier 2026

SOMMAIRE

Table des matières

1	NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE	3
2	APPROBATION DU PROCES-VERBAL.....	4
3	MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LE PORTAGE DES AÎNES	5
4	NOUVELLE TARIFICATION DU PORTAGE DE REPAS.....	6
5	INFORMATIONS DIVERS	7
5.1	Banque Alimentaire	7



PROCES VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Du lundi 12 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le 12 janvier, à 18H30, le Conseil d'Administration du CCAS légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle des commissions sous la présidence de Madame Karine PAIS, Vice-Présidente.

Membres présents : 11

Mme PAIS – Mme FLORENTIN – Mme BEAUVOIS – M. ROBIN - Mme MASSICOT-COSSON – Mme DAGAUD – Mme CHARBONNEAU – Mme PONTA – Mme PIAT -Mme VOLLOT M.C – Mme POUCHAIN

Absents : 4

M.VOLLOT – M. ARNAUD – Mme BESSEYRE – Mme BARREAU

Pouvoirs : 2

Mme BESSEYRE donne pouvoir à Mme CHARBONNEAU

M. ARNAUD donne pouvoir à Mme BEAUVOIS

Est désigné comme la vice-présidente de séance Mme Karine PAIS

Est nommé comme secrétaire de séance Mme Sylvie POUCHAIN

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du CCAS du 6 octobre 2025 :

Le conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré :

➤ **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2025.

Pour extrait conforme.



1 NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil d'Administration du CCAS, après avoir délibéré :

➤ NOMME Sylvie POUCHAIN secrétaire de séance.

Pour extrait conforme.

Voté à l'unanimité.



2 APPROBATION DU PROCES-VERBAL

Le conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré :

➤ **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2025.

Pour extrait conforme.



3 MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LE PORTAGE DES AÎNÉS

La vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale informe le Conseil d'administration du CCAS qu'un avis de marché public a été publié sur le site dédié du 18 novembre 2025 au 18 décembre 2025 pour le portage de repas des aînés.

Un seul candidat « la société ANSAMBLE » a répondu à ce marché.

Après examen de toutes les pièces de cette candidature le CCAS décide d'attribuer ce marché à la société ANSAMBLE à compter du 1^{er} février 2026 pour une durée de 1 an reconductible 3 fois soit jusqu'au 31 janvier 2030.

Pour extrait conforme,

Voté à l'unanimité.



4 NOUVELLE TARIFICATION DU PORTAGE DE REPAS

La société ANSAMBLE fournisseur de repas à domicile a révisé ses tarifs au 1^{er} janvier 2026.

Le bureau, après débat, décide de porter le prix du repas à 7.40€ TTC pour 1 personne et 12.80€ TTC pour un couple ou 2 repas à compter du 1^{er} février 2026 (portage inclus).

Pour extrait conforme,

Voté à l'unanimité.



5 INFORMATIONS DIVERS

5.1 Banque Alimentaire

Renouvellement de l'aide alimentaire : 1 famille pour 6 mois

La contribution de solidarité du 3^{ème} trimestre 2025 est de 448.20€, la cotisation annuelle et les frais de gestion trimestriel sont de 78.00€ pour un total facture de 526.20€.

5.2 Le repas de Noël de nos aînés

Les aînés ont apprécié ce repas convivial et animé.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30

Le secrétaire de séance,

Sylvie POUCHAIN

La Vice-Présidente

Karine PAIS